

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerja

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnemen	
16.01. 2019	Dossier complet le :	109317 P 0018
	1. Intitulé du projet	
DOMAINE DE SULAUZE Extension de la cave viticole Démolition/reconstruction des garage:	s pour véhicules agricoles	
2. Identificatio	n du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (o	u des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SARL Domaine de Sulauze	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne mor		
RCS / SIRET 4 7 8 2 6 5	4   1 6   0 0 0 1   Forme juri	dique SARL
Jo	ignez à votre demande l'annexe oblig	atoire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du ta	bleau des seuils et critères annexé à l'artic dimensionnement correspondant du pi	
N° de catégorie et sous catégorie 2251 . B-2 "préparation et conditionnement de vin."	(Préciser les éventuelles rubriques issu Le projet correspond à la rubrique 1a de l'annexe à l'article R122-2.	claration au titre des ICPE .) de bière ne présente pas des volumes
	4. Caractéristiques générales du pro	jet .
Doivent être annexées au présent fo 4.1 Nature du projet, y compris les é	ormulaire les pièces énoncées à la rubrique eventuels travaux de démolition	e 8.1 du formulaire
existant. La démolition d'un garage à véhicule: La mise aux normes de sécurité et PM	cave viticole existante pour une surface de 1 s agricoles (135m²) et sa reconstruction en lie IR de l'ERP existant de la salle Fenière (salle de e artisanale dans l'ancienne bergerie (superfic	e réception 400m²).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la pérennisation d'une activité agricole autour de l'idée d'une agriculture biologique.

Depuis 2004, Guillaume et Karina Lefèvre, agriculteurs exploitants, ont repris le domaine avec, dès le départ, la ferme volonté de mettre en œuvre sur leurs 80 hectares dont 30 de vignes, 20 de céréales, 5 d'oliviers et dans le potager du domaine, une agriculture biologique et biodynamique.

Le succès de la démarche nécessite aujourd'hui des travaux d'amélioration des outils de production par :

- Un agrandissement du chai pour y implanter des locaux de stockage, embouteillage, cartonnage en extension et sur l'emprise des dallages extérieurs. Cette extension représente 155m²
- La démolition de l'actuel garage agricole (135m²) vétuste et inadapté pour une reconstruction en lieu et place d'une superficie de 190m².

Le tout représentant une surface construite de 245 m² sur des emprises de terrain non boisés ni en friche.

Parallèlement à la production de vin, une petite brasserie artisanale a vu le jour dans le même esprit écologique en utilisant la matière première cultivée sur place en bio-dynamie : l'orge et le houblon.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Afin d'assurer ; une bonne insertion dans son environnement, une bonne gestion des ressources naturelles, le projet s'attache à l'utilisation de matériaux bio-sourcés et faiblement consommateurs d'eau.

l'extension de la cave sera construite en pierre de taille massive provenant des carrières du Pont du Gard. Seule la dalle de toiture sera réalisée en béton. La durée des travaux pour l'extension de la cave est estimée à 8 mois. Le chantier se déroulera en trois phases : 1- découpage ponctuel du dallage béton existant pour implantation des fondations. 2- montage des verticaux (murs en pierre de taille massive). 3- Réalisation de la dalle béton de couverture.

Le garage pour véhicules agricoles sera construit en pierre massive pour la partie atelier et en structure bois pour le reste. La durée des travaux pour le garage agricole est estimée à 4 mois.

Le chantier se déroulera en quatre phases : 1- démolition de la structure existante. 2 - fondations, dallage. 3 - montage du volume de l'atelier en pierre massive. 4- charpente bois et couverture.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet servira les objectifs de ses exploitants qui s'inscrivent dans une démarche d'agriculture biologique depuis bientôt 15 ans sans volonté d'accroissement de la production. Le projet ne changera pas les volumes produits actuellement.

I.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - pr	éciser les unités de mesure utilisées
Gran	deurs caractéristiques	Valeur(s) 20mx10m soit 200m² d'emprise pou
iarage véhicules agricoles :		155 m² utiles. 25mx10m soit 250m² d'emprise pou 195m² utiles
1.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques 1 Long.	.43°33'11"N Lat.4_°59'43"E
Domaine de Sulauze IN 569, Chemin du Vieux Sulauze 3118 ISTRES	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ :  Long. Communes traversées : ISTRES	°'"_ Laf°'"_ °'"_ Laf°'_"
	Joignez à votre demande les annexes	n° 2 à 6
3.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oul, cette installation environnementale?	nsion d'une installation ou d'un ouvrage exi ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	stant? Oul X Non Sevaluation

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html</a>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	×		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	0	×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-ll, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel l'alimentation en eau du Domaine se fait par un forage qui fait l'objet d'une autorisation par arrêté préfectoral et validation des analyses par l'ARS Engendre-t-il des prélèvements × П d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications П × prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire П  $\mathbf{x}$ en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les × ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la П × biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il × susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Dans la démarche d'agriculture biologique des exploitants, depuis 2004, la totalité des effluents domestiques et les eaux de caves sont gérés par un système de phytoremédiation utilisant la technologie de "bambou assainissement" qui donne lieu à des contrôles et des bilans de pollution négatifs.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×		Dans la démarche d'agriculture biologique des exploitants, depuis 2004, la totalité des effluents domestiques et les eaux de caves sont gérés par un système de phytoremédiation utilisant la technologie de "bambou assainissement" qui donne lieu à à des contrôles et des bilans de pollution négatifs.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Ce sont les déchets habituels d'une production viticole. Le domaine gère déjà ces déchets dans le cadre de la législation correspondante.

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel,		X	
Patrimoine /	archéologique et paysager ?			
Cadre de vie / Population			X	
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	11011 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	V 02 103	400110	
6.3 Les incide	ences du projet identif Non X Si oui, déc			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
8				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

matériaux de construction bio-sourcés provenant de lieu d'extraction régional (pierre du pont du gard) ou de filière favorisant la filière sèche et renouvelable (bois).

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous ne pensons pas que le projet nécessite une évaluation environnementale.

Le projet consiste en la pérennisation d'une activité agricole existante sans développement supplémentaire. Les constructions envisagées le sont sur des emprises réduites et déjà fortement anthropisées (dallage béton ou bâtiment existant démoli reconstruit). Aucun arbre ne sera coupé dans le cadre des travaux. Aucun nouveau rejet dans les milieux naturels ne sera pratiqué.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	0	bjet	
			The section of the se
	9. Engageme	ent et signature	
e certifie s	9. Engageme sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-	The state of the s	
Je certifie s			

